

Le Tribunal arbitral du Sport annule la suspension de 28 sportifs russes par le CIO



La Havane, 2 février. (RHC).- Le Tribunal arbitral du Sport a annulé la suspension à vie décrétée par le CIO à l'encontre de 28 sportifs russes soupçonnés de dopage aux JO d'hiver de Sotchi, en 2014.

Le TAS a estimé insuffisantes les preuves présentées pour établir des cas de dopage à l'encontre de ces sportifs.

Au cours d'une rencontre avec les sportifs russes qui devaient participer aux prochains Jeux Olympiques d'hiver à Pyeongchang, en Corée du Sud, le président Poutine avait qualifié d'étrange l'affaire. Les autorités russes ont été pointées du doigt, accusées d'avoir mis en place un système de dopage d'Etat.

Quelques-uns de ces sportifs blanchis maintenant par le Tribunal arbitral du Sport pourront participer aux Jeux de Pyeongchang qui commencent le 9 février.

Les autorités russes ont salué l'arrêt du TAS. Cette instance a estimé que « *dans 28 cas, les preuves étaient insuffisantes pour établir une violation des règles antidopage (...) Les sanctions (à leur encontre) sont annulées et leurs résultats obtenus à Sotchi rétablis* ». Dans 11 autres cas, le TAS a levé les

suspensions à vie mais a maintenu l'interdiction de participer aux prochains JO d'hiver.

A Moscou, Dmitry Peskov, porte-parole du président russe Vladimir Poutine a signalé que " *Les rapports qui émanent du tribunal arbitral du sport concernant nos athlètes, prouvent que des actions vigoureuses dans la défense des droits sont justifiées et peuvent être efficaces. Nous espérons que ces actions continueront.*"

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/deportes/154190-le-tribunal-arbitral-du-sport-annule-la-suspension-de-28-sportifs-russes-par-le-cio>



Radio Habana Cuba